

Rapport du Président

Commission Permanente du
vendredi 25 AVR. 2008

Service instructeur

Service du Développement économique,
de l'Enseignement Supérieur et du Tourisme

N° 2008-4-2-1

Service consulté

**AIDE AU CONSEIL GEODE
(Gestion Opérationnelle et Dynamique des Entreprises)**

Résumé : Le Conseil Général a été sollicité au titre du dispositif GEODE (Gestion Opérationnelle et Dynamique des Entreprises) par l'entreprise FUETTERER et Fils pour un montant de 1 520 €.

GEODE est une prestation économique et financière qui s'adresse aux dirigeants des PME/PMI permettant, en présence du chef d'entreprise, d'effectuer le diagnostic financier d'une entreprise et de faire apparaître ses atouts et ses faiblesses par un examen de l'évolution de sa situation et de la cohérence de sa stratégie. Le système GEODE constitue une aide à la gestion, à la décision et à la communication.

L'intervention départementale, fixée à 50 % du coût de l'analyse, est plafonnée à 1 520 € et limitée à trois interventions par entreprise.

Nous sommes saisis, par la Banque de France, d'un dossier conforme aux critères définis par l'Assemblée Départementale concernant l'entreprise FUETTERER et Fils implantée à WINKEL.

Cette entreprise est spécialisée dans le gros œuvre du bâtiment notamment pour la construction de maisons individuelles ou de bâtiments commerciaux.

Le capital social de la SARL est détenu à 40 % par le dirigeant, M. Alexandre FUETTERER, à 20 % par son père M. Paul FUETTERER, à 20 % par M. Pierre FUETTERER et à 20 % par M. Hubert FUETTERER.

Cette SARL a engendré un chiffre d'affaires de 1 990 000 € à la fin décembre 2006 et emploie 19 personnes.

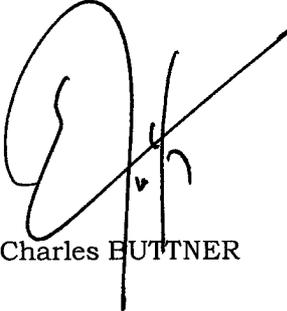
Monsieur Alexandre FUETTERER a repris l'entreprise familiale il y a quelques années. Il a fortement développé l'activité et s'interroge sur la pertinence de ses choix stratégiques. C'est pourquoi, il a eu recours en 2007 au diagnostic GEODE, qui s'est révélé être une véritable aide à la décision tant par le biais des simulations effectuées que par son approche pédagogique. A cet effet, Monsieur FUETTERER souhaite poursuivre son partenariat avec la Banque de France sur 2008 et 2009, ce qui lui permettra de mieux guider ses choix et de se comparer de façon plus précise à ses concurrents directs.

Le Département du Haut-Rhin est sollicité par cette entreprise à hauteur de 1 520 €. Il est déjà intervenu au titre du dispositif GEODE en 2007 pour un montant identique.

Je vous propose d'accorder une subvention de 1 520 € à l'entreprise FUETTERER et Fils implantée à WINKEL.

Ce montant serait à prélever sur le programme F024 « Aides aux entreprises et organismes divers » chapitre 65, nature 6574, fonction 93, enveloppe 2678.

Je vous prie de bien vouloir en délibérer.



Charles EUTTNER